

Direction des affaires maritimes



Réunion intersyndicale DAM du 19 juin 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ordre du jour

- Mutualisation du soutien technique de la flotte au sein de l'APB
- Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)
- Pôles de compétences ou d'expertise dans le cadre d'AM2022
- Portail Compétences Mer : lancement d'une expérimentation
- AEM : rapport de la Cour des comptes, DCS en outre-mer, coordination des ULAM

Projet de mutualisation du soutien technique de la flotte au sein de l'APB



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Mutualisation du soutien technique de la flotte au sein de l'APB

Présentation du projet :

- Renforcer le dispositif de suivi technique du DCS par la construction d'un **réseau d'expertise technique au service des moyens nautiques de la DAM**
- **Réorganisation envisagée** : transfert de 3 ETP A (IA) et de 1 ETP C (acheteur)
- **Objectifs de la réforme** :
 - favoriser et simplifier l'**échange d'informations**
 - favoriser et simplifier le **partage du retour d'expérience**
 - **organiser la suppléance** entre ingénieurs durant les absences ou déplacements

Calendrier prévisionnel : présentation de la réforme en CTM au second semestre 2019 pour une mise en œuvre au second semestre 2020

Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)

Contexte et objectifs de la réorganisation

- Instructions relatives à la réforme de l'État
- Application à l'administration maritime :
 - ➔ concentrer l'échelon parisien sur le pilotage stratégique
 - ➔ poursuivre au besoin la déconcentration des responsabilités de pilotage opérationnel, d'animation voire d'instruction vers les façades et bassins maritimes (DIRM et DM) ou services à compétence nationale
 - ➔ conforter implantation délocalisée de certains services centraux
 - ➔ organiser des pôles mutualisés entre les DIRM

Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)

Organisation des services parisiens

- **Quatre sous-directions** rapprochant :
 - les services côtiers
 - surveillance de la navigation, sauvetage, balisage et contrôle des activités
 - les politiques liées aux navires
 - sécurité, sûreté, innovation et transition écologique
 - la gestion et la formation des gens de mer et du SSGM
 - les fonctions ressources contribuant à la modernisation de l'administration maritime
 - compétences métiers, budget, informatique et numérique, qualité, processus

Maintien de la DML et des deux missions (changements à la marge de périmètre). **Mise en œuvre à l'automne 2019.**

Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)

Instructions PM (circulaire du 5 juin 2019 relative à la transformation des AC et aux nouvelles méthodes de travail)

→ Déconcentration vers les territoires

- Déconcentration des processus générant plus de 10 décisions individuelles par an (transfert aux DIRM)
- Mutualisation du soutien technique de la flotte
- Instruction des dossiers d'approbation des grands navires de commerce et de pêche au sein des CSN (avec examen en CCS unique)

→ Consolidation des implantations locales et suppression des petites structures

- Maintien des services informatiques de Saint-Malo
- Maintien du GU RIF à Marseille
- Transfert de l'ENSAM au Havre (perspective de rapprochement avec l'ENSM)

Réorganisation de la Direction des affaires maritimes et transformation (FTAP)

Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP)

- Sélection par le Comité de pilotage du FTAP, le 6 juin 2019, du **dossier « surveillance de la navigation »**
 - **objectif du projet** : équiper les CROSS d'une intelligence artificielle afin d'élever le niveau de sécurité et de sûreté maritime et recentrer l'intervention humaine au niveau de la levée de doute et de la prise de décision
 - **accompagnement par le FTAP à hauteur d'1 million d'euros**, dans le cadre plus large d'un programme de modernisation informatique des CROSS plus large, financé par le programme 205

Pôles de compétences ou d'expertise dans le cadre d'AM2022



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Pôles de compétences ou d'expertise dans le cadre d'AM2022

- Confirmation du CNSP et du CACEM au CROSS Etel
 - Ce **centre pourrait également devenir le point d'appui** pour développer les compétences en matière de **ciblage des contrôles** (sécurité, droit du travail...)
- Autres compétences critiques qui pourraient faire l'objet de pôles mutualisés :
 - Un **centre d'appui aux CROSS, aux services de signalisation maritime et au réseau POLMAR/Terre à Brest**
 - Un **pôle d'appui à la délivrance des titres professionnels par expérimentation à Bordeaux** (offre d'un service de soutien par la DIRM NAMO à la DIRM MEMN) dans l'attente du déploiement total des réformes menées (dématérialisation).

Portail Compétences Mer



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Portail Compétences Mer

Rappel des objectifs :

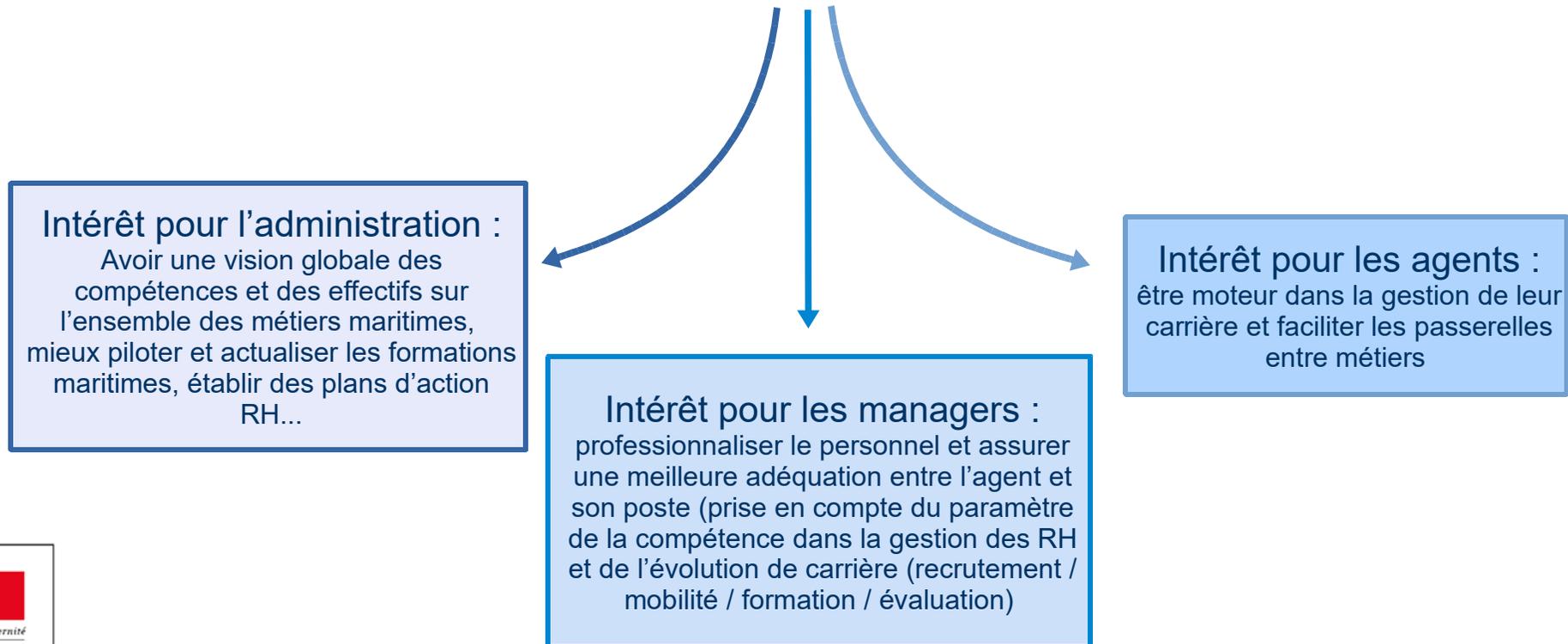
Sécuriser les compétences dans les métiers de l'administration de la mer et du littoral.

- cartographier dans chaque grand domaine métier les emplois, agents, missions et compétences
- diagnostiquer les faiblesses et identifier les risques
- définir des plans d'action adaptés

Portail Compétences Mer

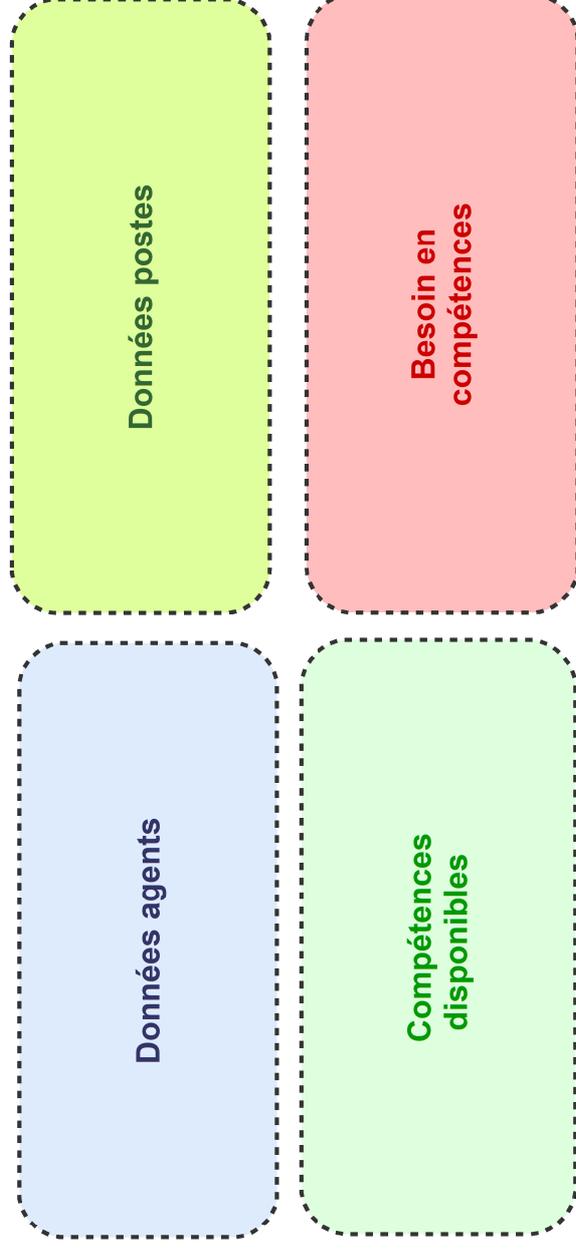
Rappel des objectifs :

Sécuriser les compétences dans les métiers de l'administration de la mer et du littoral.



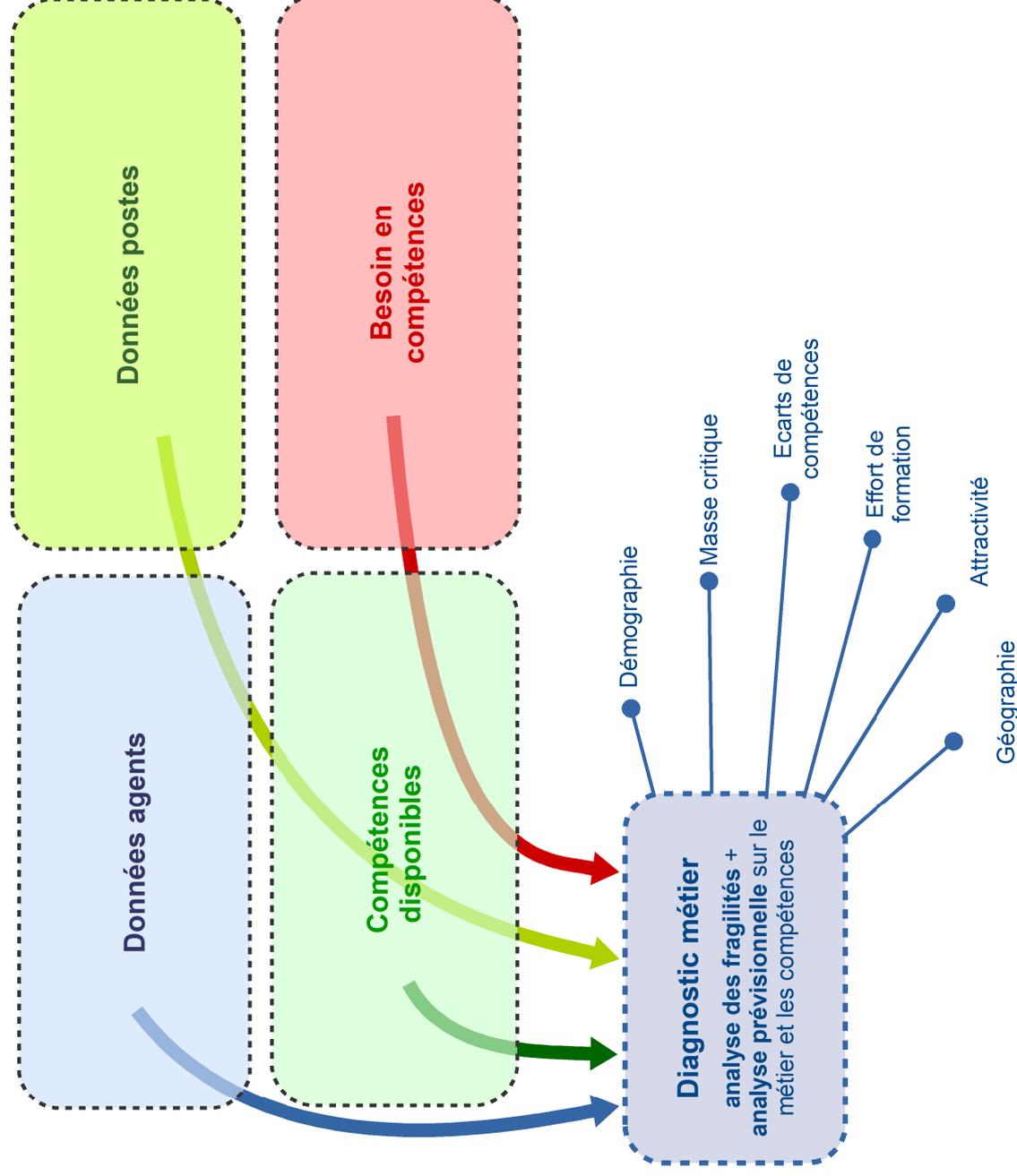
Portail Compétences Mer

Fonctionnement de l'outil :



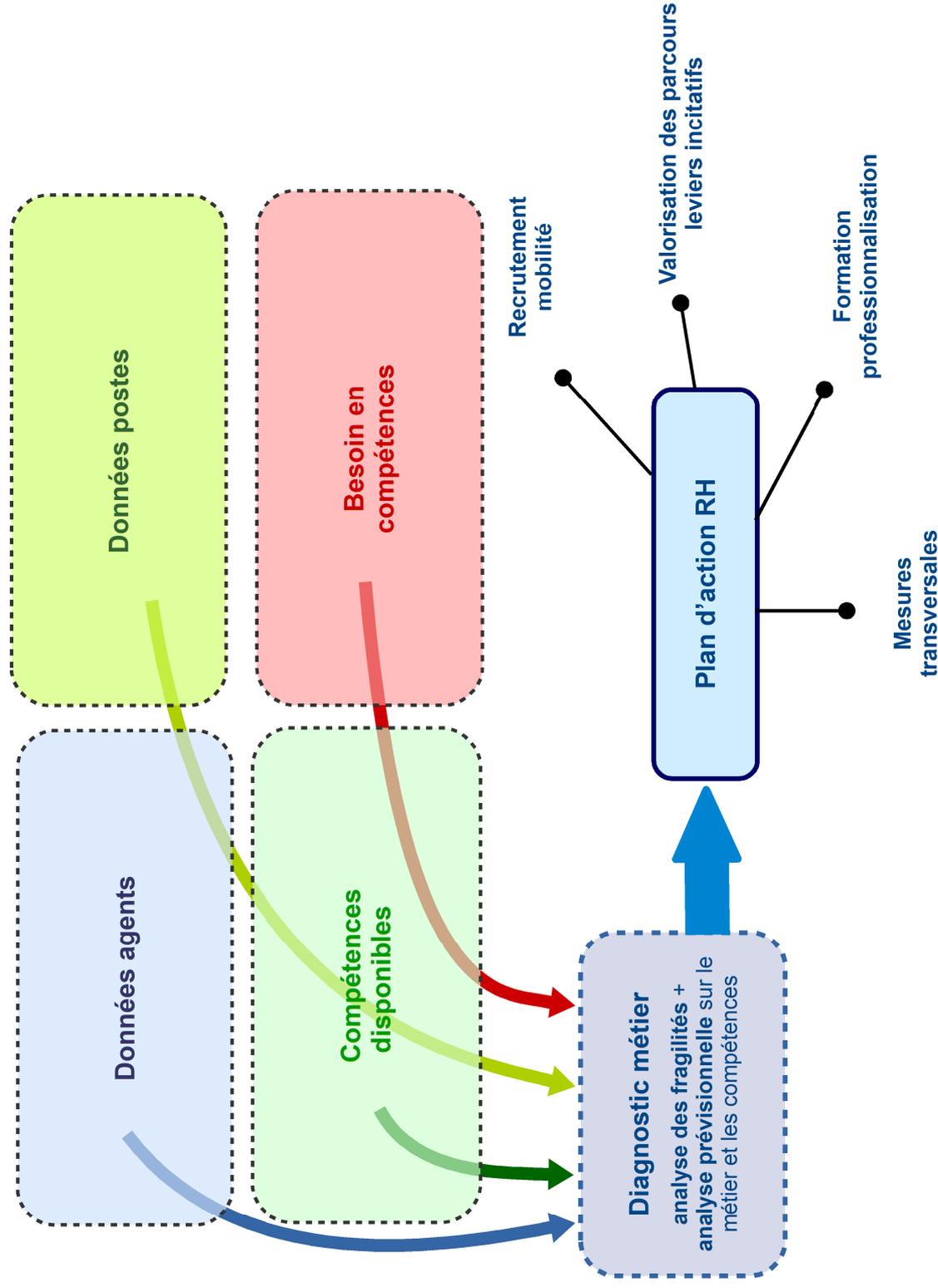
Portail Compétences Mer

Fonctionnement de l'outil :



Portail Compétences Mer

Fonctionnement de l'outil :



Portail Compétences Mer

Fonctionnement de l'outil :

- Un outil structuré autour de **référentiels et de nomenclatures** : domaines-métiers, compétences, emplois-types, services-types...
- Des **espaces agents** : l'utilisateur crée son espace avec son « CV maritime ».
- Des **espaces postes** : l'utilisateur crée les espaces des postes dont il est le n+1.

Démonstration de l'outil : <https://demo-portail-competences-mer.fr/>

- **Lancement d'une expérimentation à la rentrée 2019 dans des services volontaires (DIRM ou DDTM)**
 - L'ensemble des agents seront invités à participer en renseignant leur fiche agent ainsi que les fiches relatives aux postes qu'ils encadrent directement



AEM : rapport de la Cour des comptes, DCS en outre-mer, coordination des ULAM



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE